



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

MISSION RESIDENTE DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI) A BANGUI, REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA)

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN/UNE ECONOMISTE

Lieu d'affectation : BANGUI, RCA

Durée d'engagement : Période de probation d'une année, suivi d'un contrat pouvant aller jusqu'à trois ans

Grade du poste : NO-B

Date probable de début du Contrat : 2 février 2026

Contexte

Le Fonds Monétaire International (FMI) conseille ses États membres, dont la RCA et soutient les efforts des autorités des pays à mettre en œuvre des politiques visant à raffermir leur stabilité économique, à réduire la vulnérabilité aux crises économiques et financières, et à améliorer les niveaux de vie de leur population.

Le FMI cherche à embaucher pour le bureau de sa Représentation résidente à Bangui, un/une économiste qui aura la charge de toutes les tâches relatives aux fonctions et responsabilités décrites ci-après :

Fonctions et responsabilités

Sous l'autorité et supervision générale du Représentant Résident, elle/il devra notamment :

- développer et maintenir des bases de données complètes sur les aspects de l'économie (en particulier de la RCA et de la sous-région) ;
- participer à des missions de collecte / analyse de données ainsi que collaborer et échanger des informations avec des représentants du gouvernement et du secteur privé ;
- organiser et prendre part à toutes les réunions afférentes à ses responsabilités ;
- effectuer un travail analytique, y compris entreprendre des analyses économiques, évaluer, suivre et analyser les développements économiques, la conception de politiques et de programmes et coordonner l'assistance technique (en particulier dans les domaines de la production, des prix, du secteur financier, de la monnaie, des questions fiscales et de la balance des paiements) ;
- rechercher et préparer une variété de résultats écrits, statistiques et économétriques de niveau académique ;
- démontrer de la créativité face aux nouveaux problèmes et contextes économiques ;
- collaborer avec les partenaires techniques et financiers et autres donateurs bilatéraux et multilatéraux ;

La / le candidat(e) retenu(e) devra constamment démontrer sa capacité à travailler de manière indépendante et à renforcer les relations du FMI avec la RCA. Il devra être disponible (y compris en cas de besoin en dehors

des horaires habituels du bureau), apte à travailler sous pression dans un environnement multiculturel, et faire preuve d'une grande capacité d'organisation.

Formation et connaissances exigées

Avoir un Master en macroéconomie ou avoir initié un programme de doctorat. Un doctorat en économie complété serait considéré comme un avantage important.

Cinq années ou plus d'expérience pertinente de travail (par exemple en économétrique, statistiques ou finances) ou expérience équivalente.

Maîtrise de Microsoft Office (particulièrement Word et Excel) et de logiciels économétriques tels que Stata, Eviews, R ou GAUSS. Connaissance avancée des techniques statistiques et économétriques et des relations macroéconomiques.

Les publications de documents de recherche dans des revues académiques seraient considérées comme un autre avantage important.

Parfaite maîtrise de l'anglais et du français.

Composition du dossier de candidature :

Envoyer le curriculum vitae (CV) et une lettre de motivation adressée à Monsieur le Représentant Résident du FMI en RCA accompagnés de copies électroniques des diplômes, pièces d'identité (passeport et/ou carte d'identité nationale) et trois références récentes par courrier électronique (e-mail) à l'adresse suivante :

RR-CAF@imf.org

Reference : Économiste

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : 13 novembre 2025

Seuls les candidats présélectionnés pour l'interview seront contactés.

Les candidat(e)s doivent être de nationalité ou résidents du lieu d'affectation, ou être en mesure d'obtenir de manière indépendante un permis de travail valide avant le début de leur emploi au sein du Fonds. Une preuve de nationalité, de résidence et/ou d'autorisation de travail sera exigée avant toute prise de fonction. Le FMI ne parrainera pas et n'apportera aucune assistance pour l'obtention de permis de travail.

Le FMI est guidé par le principe selon lequel l'emploi, la classification, la promotion et l'affectation du personnel doivent s'effectuer sans discrimination à l'égard de quiconque. Nous accueillons favorablement les demandes d'aménagement raisonnable liées à un handicap durant le processus de sélection. Les informations sur la procédure à suivre pour formuler une telle demande seront communiquées au cours du processus de candidature.